

Brochure de présentation 2017/2018

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) propose :

La campagne de recrutement à la préparation aux concours externes (**parcours Etat, Fonction publique territoriale, Administrations sanitaires et sociales, concours des bibliothèques**) et aux diplômes de LAP, MAP1 et MAP 2 se déroulera du 05/04 au 15/06/2017 (attention il n'y aura pas de 2^{ème} campagne de recrutement !). Les dossiers d'inscription LAP, MAP1 et MAP2 seront à constituer sur l'application E candidat : <http://ecandidat.u-paris10.fr> et le dossier d'inscription de la préparation aux concours externes est à partir du 25/04/2017 à télécharger sur notre site internet

1. UNE LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (LAP) en 3^{ème} année de licence

2. UN MASTER D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (MAP)

Le MAP s'obtient après deux années : le MAP 1^{ère} année (MAP 1) correspond à un programme composé des principales matières proposées aux épreuves des concours de catégorie A de la fonction publique ; le MAP 2^{ème} année « Management des normes & normes de management » (MAP 2) comme son intitulé l'indique est centré sur l'étude de la norme appréhendée en termes de management.

3. UNE PREPARATION AUX CONCOURS EXTERNES DE CATEGORIE A

L'IPAG prépare à tous les concours de catégorie A de la fonction publique, quelle qu'en soit la branche (Etat, Territoriale, Hospitalière). La préparation peut se cumuler avec le **MAP** et s'adapter aux particularités des **concours en troisième voie**. La préparation peut se cumuler avec le MAP et s'adapter aux particularités des concours en troisième voie.

4. UNE PREPARATION AUX CONCOURS INTERNES DE CATEGORIE A

L'institut a également une mission de **formation continue**. A ce titre, outre la LAP, le MAP1 et le MAP2, l'IPAG est habilité à préparer les fonctionnaires aux concours internes de la fonction publique (*spécialement au concours d'entrée des IRA*).

5. DES DIPLOMES D'UNIVERSITE (DU)

5.1 DU « Droit & grands enjeux du monde contemporain » (formation continue)

5.2 DU « Commande publique / Commande publique internationale » (formation initiale et continue)

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

Localisation : Université Paris Ouest / 2-12, Av. Léonard de Vinci / 92400 Courbevoie
Pôle Universitaire Léonard de Vinci (PULV), 6^e étage / e-mail : ipag@u-paris10.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat au public : Directeur M. Matthieu CONAN Directeur des études M. Benoît APOLLIS

Responsable administratif
M. Eric CORNU

Du lundi au jeudi
➤ De 9h à 12h30
➤ De 13h30 à 16h30
Et vendredi
➤ De 9h à 13h

Préparation aux concours externes
Licence et Master d'administration publique
Mme Muriel ROBERT

Gestion du budget, heures d'enseignement
Mme Odile GREE

Concours internes et DU : 01 41 16 73 72 / Bureau E 604

Concours externes, LAP et MAP : 01 41 16 73 73 / Bureau E 603

Budget – Traitements : 01 41 16 73 71 / Bureau E 605

Enseignants de Paris Nanterre

Benoît **APOLLIS**, Maître de conférences en droit public
Aurélien **BALLOT-LENA**, Maître de conférences en droit privé
Jean-Bernard **BASSE**, Maître de conférences en anglais
Florence **BELLIVIER**, Professeur agrégé de droit privé, Doyen de l'UFR Droit et Sc. Polit. de l'UPOND
Joseph **BESLIER**, Doctorant en droit public
Myriam **BENLOLO-CARABOT**, Professeur agrégé de droit public
Camille **BOURDAIRE-MIGNOT**, Maître de conférences en droit public
Aurélien **CAMUS**, Maître de conférences en droit public
Anne-Laure **CHAUMETTE-VAURS**, Maître de conférences en droit public
Matthieu **CONAN**, Professeur agrégé de droit public
François **DESPREZ**, Maître de conférences en droit privé
Olivier **DORD**, Professeur agrégé de droit public,
Anne **GAZIER**, Maître de conférences en droit public
Charlotte **GIRARD**, Maître de conférences en droit public
Sophie **GROSBON**, Maître de conférences en droit public
Tatiana **GRÜNDLER**, Maître de conférences en droit public
Nabil **HAJJAMI**, Maître de conférences en droit public
Geoffrey **LAFORST**, Doctorant en droit
Christophe **LE BERRE**, Maître de conférences en droit public
Bruno **LEBECQ**, Administrateur territorial, professeur associé
Aram **MARDIROSSIAN**, Professeur agrégé en histoire du droit
Vincent **MAZZOCCHI**, Doctorant de droit public
Carole **MONIOLLE**, Maître de conférences en droit public
Pascal **PENAUD**, IGAS, Professeur associé
Elsa **PESKINE**, Maître de conférences en droit privé
Catherine **PREBISSY-SCHNALL**, Maître de conférences en droit public
Alexandra **RAEDECKER**, PRAG en sciences économiques
Patricia **RRAPI**, Maître de conférences en droit public
Elias FERKANE, Maître de conférences en droit social
Lionel **ZEVOUNOU**, Maître de conférences en droit public

Professionnels et intervenants extérieurs

Pierre **ABALLEA**, IGAS
Claire **AUBIN-PANDELLE**, Inspectrice des F. Publiques
Arnaud **BARLATIER de MAS**, Inspecteur des finances publiques

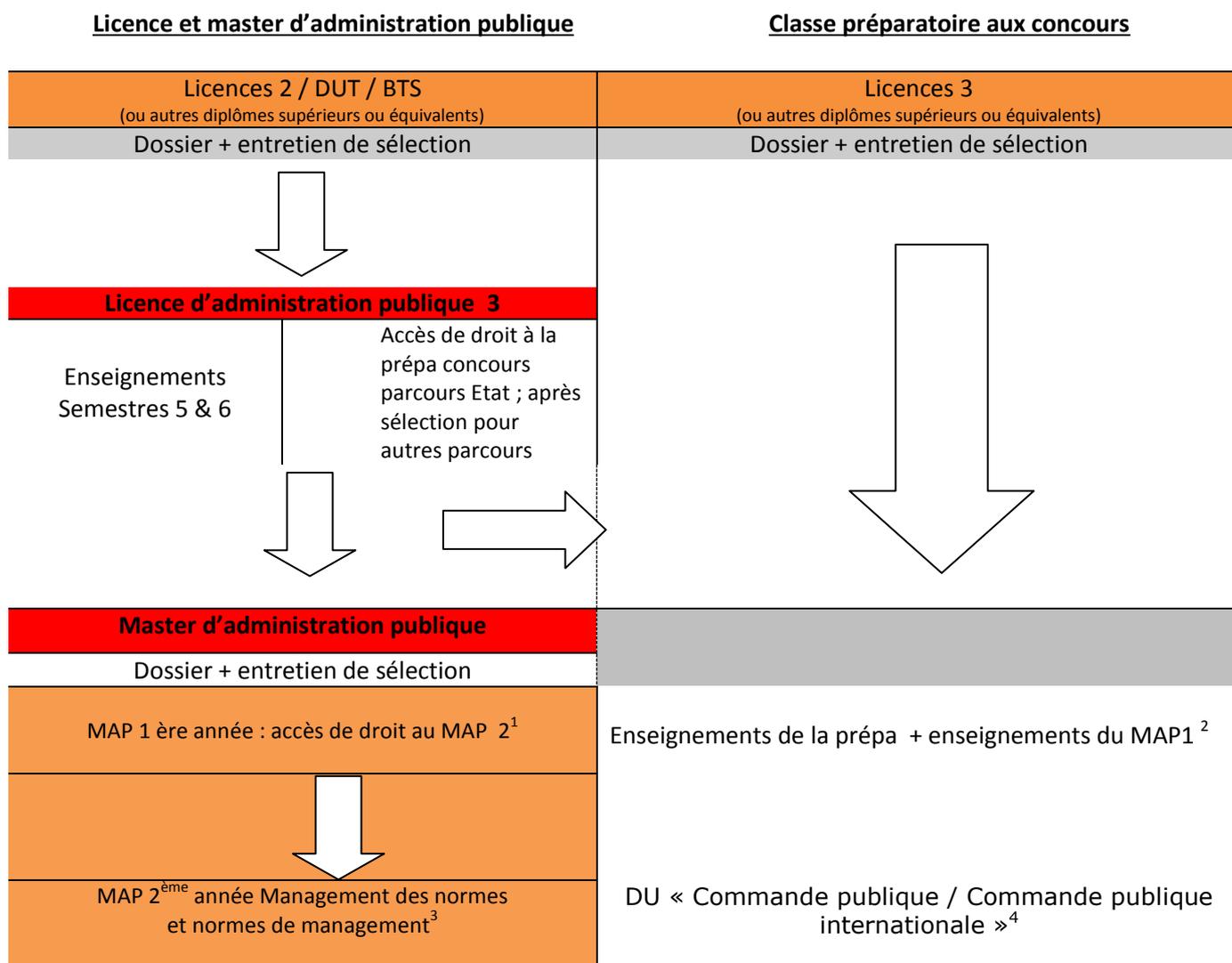
Lise **BIANCHI**, Principale CLG (Rambouillet 78)
Raphaël **BONNIER**, Adjoint direction CAF 92
Yves **BROUSSOLLE**, Docteur en droit public
Timothée-Louis **CHARLES**, Commissaire des Armées
Rachel **COLOMBEL**, Inspectrice des F. Publiques
Nabil **DERROUCHE**, Directeur d'hôpital

Nicolas **DI MEO**, Conservateur des bibliothèques SCD Univ. Strasbourg
Sophie **DROULIN**, Principale CLG (Morsang-sur-Orge 91)
Michel **FOL**, professeur certifié MENESR
Pierre **GEVART**, Retraité, ancien Administrateur de la ville de Paris
Anne-Catherine **GUTKNECHT**, Chargée de mission auprès du directeur de cabinet, Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP)
V **GILIGNY**,
Patrick **HORUSITZKY**, Administrateur civil, ancien élève de l'ENA et de l'ESCP-EAP
Jean-Paul **HURTAUD**, Chef de l'unité « concours administratifs nationaux », Centre national de gestion
Nouri **JARJIR**, Attaché principal administration centrale (SGG)
Bruno **LEDEME**, Inspecteur du travail
Pascal **LEFEVRE**, Principal de CLG (95)
Laurent **LE MAUX**, Professeur de sciences économiques à l'Université de Brest

Brigitte **LENEUTRE**, IA IPR EVS, rectorat de Versailles
Philippe **LUCCION-MICHAUX**, A.P.A.E. MENESR
Clémentine **MARCHAL**, Directrice du pilotage et des études RH (CNFPT)
Noémie **MARTY-CHARLES**, Commissaire des armées
Sofiane **OURABAH**, Inspecteur DGCCRF
Annie-Laure **PONCHET**, CASU, Lycée Saint Germain, Paris
Jean-Jacques **ROMIEU**, A.P.A.E. (CLG Le Plessis-Robinson)
Eloïse **ROUSSEAU**, Inspectrice DGCCRF
Philippe **ROUSSEL**, Ministère de l'Intérieur
Albéric **SAKON**, Doctorant en droit public

Mélodie **SIMON**, Attaché d'administration centrale (Ministère de la santé)
Lorraine **SIMONNET**, Conseiller T.A.
Marylène **STROH**, CASU (Lycée Levallois-Perret)
Franck **VINCENT**, Directeur Gal Adj. Sces départementaux du 92
Julien **WOLIKOW**, Attaché principal de la ville de Paris

SYNTHESE DE L'OFFRE DE FORMATION
Offre de formation initiale



¹ Un régime transitoire est mis en place pour l'année 2017-2018 vis-vis des étudiants redoublants leur MAP1 et qui ne peuvent bénéficier d'un accès de droit au MAP2.

² La classe prépa. de l'IPAG se compose à la fois des cours du MAP1 et de nombreux autres enseignements plus méthodologiques, centrés sur les épreuves des concours (cf. *infra*).

³ Au titre de l'année 2017-2018, les étudiants souhaitant intégrer le MAP2 seront obligatoirement soumis à examen de leur dossier et à entretien de sélection préalables.

⁴ Les étudiants inscrits en classe prépa. peuvent parallèlement à s'inscrire dans le DU « Commande publique / Commande publique internationale » de manière à valoriser leur(s) année(s) de présence à l'IPAG en cas d'absence de réussite à un quelconque concours de la fonction publique.

Préparations aux concours internes				Diplômes d'université		
Conditions d'inscription	A.P.A.E.	A.A.E.	IRA	CP/CPI	DGEMC 1	DGEMC 2
		Après tests de sélection écrits			Après entretiens de sélection	
Lieu d'enseignement	IPAG de Nanterre – Pôle universitaire Léonard de Vinci (à proximité de la Grande Arche de La Défense)					
Durée	8 mois	8 mois	8 mois	7 mois	1 an	1 an
Volume horaire	81 h	98 h	212,5 h	150 h	78 h	102 h
Tarifs	321 €	250 €	250 €	5000 € / 3500 €	200 €	200 €

¹ Sachant que toute l'offre de formation initiale (LAP, MAP, classe prépa) est également ouverte à la formation continue.

FORMATION PROFESSIONNELLE DES AGENTS PUBLICS

En dehors des formations dispensées à l'IPAG, des conventions ponctuelles ou permanentes peuvent être signées, sur demande, avec toute administration intéressée dans le cadre des actions de formation continue (*préparation aux concours, actualisation des connaissances, formations plus ponctuelles et/ou opérationnelles*).

CENTRE DE RESSOURCES

Les étudiants de l'IPAG ont accès au fonds documentaire du pôle L. Vinci (PULV) où ils disposent de nombreux documents actualisés, centrés sur la préparation aux concours.

En outre, le réseau documentaire de Paris Ouest Nanterre La Défense s'articule autour de son **service commun de documentation** (SCD), composé de la bibliothèque universitaire (*1.500 000 ouvrages*) et d'une quinzaine de bibliothèques d'UFR (*soit près de 700 000 volumes*).

SITES INTERNET

www.u-paris10.fr/bu/page1.htm

<http://ipag.u-paris10.fr/>

UN CADRE DE VIE SPORTIF ET CULTUREL Les installations sportives

La présence de véritables installations sportives sur le campus de l'Université Paris Nanterre (site de Nanterre-Université) contribue à son image de marque. Le centre sportif est ainsi doté de salles spécialisées et d'une piscine olympique.

UNE VRAIE POLITIQUE CULTURELLE

L'université s'est également dotée d'un équipement et de structures favorables aux activités culturelles. Deux lieux principaux (*le théâtre Bernard-Marie Koltès et la salle Reverdy*) accueillent tout au long de l'année les nombreux spectacles, expositions, concerts qui se déroulent sur le campus.

1. LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (LAP)

Une formation diplômante

La licence mention « Administration publique » (LAP) a pour finalité de préparer à l'entrée dans la fonction publique, quelle qu'en soit la branche (Etat, Territoriale, Hospitalière). Il s'agit d'une 3^e année de licence (L3) permettant d'appréhender les principaux domaines disciplinaires de l'administration publique (Droit, Finances publiques, Economie) ainsi que de s'initier aux méthodes de préparation des concours administratifs (écrits et oraux). En outre, elle intègre une présentation des métiers, des carrières et des concours de différentes administrations françaises.

Ainsi, la licence d'administration publique peut constituer la première étape d'un cursus qui se poursuivra par une inscription dans une classe préparatoire aux concours administratifs de catégorie A et/ou dans un Master d'administration publique (MAP) après sélection.

Enseignements en LAP

La LAP est organisée en 2 semestres de 30 crédits chacun (cours magistraux, TD, conférences) :

SEMESTRE 5				
Intitulé	Crédits	CM	TD	
UE 1 Finances publiques et économie				
Finances de l'Etat	6	36 h	15 h	
Économie générale	6	36 h	15 h	
UE 2 Droit public				
Droit constitutionnel	6	36 h	15 h	
Institutions administratives	3	24 h		
UE 3 Langue vivante				
Anglais	3		18 h	
UE 4 Préparation aux concours (initiation)				
Entraînements aux épreuves écrites	1,5		18 h	
Entraînements aux épreuves orales	1,5		18 h	
Conférences - Présentation des métiers de la FP	1,5		18 h	
UE 5 Compétences préprofessionnelles				
Techniques d'expression écrite	1,5		18 h	
TOTAL SEMESTRE 5	30	132 h	135h	
SEMESTRE 6				
Intitulé	Crédits	CM	TD	
UE 1 Droit public				
Droit administratif	6	36 h	15 h	
Droit de l'Union européenne	6	36 h	15 h	
UE 2 Finances publiques et économie				
Finances locales	3	24 h		
Finances sociales	3	24 h		
Politiques économiques de l'UE	3	24 h		
UE 3 Langue vivante				
Anglais	3		18 h	
UE 4 Approfondissements / Stage				
Finances locales	1,5		15 h	
Finances sociales	1,5		15 h	
Politiques économiques de l'UE	1,5		15 h	
OU 2 TD parmi les 3 + Stage découverte de l'administration (15 jours)	(1,5)			
UE 5 Compétences préprofessionnelles				
Techniques d'expression orale	1,5		18 h	
TOTAL SEMESTRE 6	30	144 h	81h	

Conditions d'admission en LAP

- Entretiens de sélection
- Présélection sur dossier
Examen du dossier par une commission pédagogique qui statue en considération des éléments suivants :
 - La formation initiale suivieTitulaires de diplômes post-baccalauréat (bac+2) : DEUG, BTS, DUT, licence, autres diplômes sanctionnant une fin de cycle d'enseignement supérieur (dont diplômes étrangers non francophones, accompagnés d'une traduction officielle certifiée en langue française).
 - Les acquis professionnels, le cas échéant
 - Pour les étudiants de l'Université de Paris Nanterre, le suivi dans le cadre de leur parcours personnalisé de Licence 2 du module d'introduction à la gestion publique, le cas échéant.

Bourses

Les étudiants inscrits à l'IPAG en licence d'administration publique, s'ils répondent aux conditions, peuvent solliciter :

- une **bourse de l'enseignement supérieur** sur critères sociaux et résultats universitaires (voir le site du CROUS ; attention : connexion Internet obligatoire avant fin avril),
- une **allocation pour la diversité dans la fonction publique** (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université).

Modules de préprofessionnalisation

pour les étudiants des différentes composantes de l'Université de Paris Nanterre

Dans le cadre des unités d'enseignement transversal de préprofessionnalisation, l'IPAG propose aux étudiants de L2 des autres composantes de l'Université un module médiatisé d'introduction à la gestion publique.

2. MASTER D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Une formation diplômante

Le master mention « Administration publique » (MAP) a pour finalité tant de préparer à l'entrée dans la fonction publique, quelle qu'en soit la branche (Etat, Territoriale, Hospitalière), qu'à approfondir le droit et la gestion publics. La première année de master correspond aux principaux enseignements dispensés au sein de la classe préparatoire aux concours administratifs de l'IPAG. La seconde année de master, Parcours « Management des normes et normes des management », a trait à l'analyse plus théorique des normes de management.

Ainsi, la première année du master peut s'envisager à la fois comme une façon traditionnelle de s'inscrire dans le cadre d'un cursus de master ou, surtout, comme une possibilité de rendre diplômante l'année de classe préparatoire aux concours à laquelle il est possible de s'inscrire de droit en parallèle (parcours Etat). Car cette dernière, outre les cours mutualisés avec le MAP1, comporte près de 300 heures supplémentaires d'enseignements méthodologiques et autres galops d'essai (cf. brochures dédiées à la présentation des parcours de cette préparation).

Enseignements

Le MAP1 est organisé en 4 semestres de 30 crédits chacun : 480 heures 1^{ère} année / 205 heures 2^{ème} année (+ stage + mémoire).

SEMESTRE 1				
Intitulé	Crédits	CM	TD	
UE 1 Administration - Etat				
Droit administratif	6	36 h	18 h	
Questions européennes <u>OU Gestion des ressources humaines</u>	3	24 h		
UE 2 Administrations économiques et financières				
Finances publiques	4,5	36 h		
Economie générale	4,5	36 h		
TD en Finances publiques OU en Economie générale	1,5		18 h	
UE 3 Administrations sociales				
<u>Questions sociales (I)</u>	4,5	36 h		
<u>Galops d'essai « Protection sociale »</u>	<u>1,5</u>			
UE 4 Conférences				
Culture juridique	3	24 h		
Culture administrative <u>OU Politiques publiques</u>	1,5	18 h		
TOTAL SEMESTRE 1	30	210 h	36 h	
SEMESTRE 2				
Intitulé	Crédits	CM	TD	
UE 1 Administrations économiques et financières				
Politique économique	4,5	36 h		
Droit fiscal	3	24 h		
UE 2 Administrations sociales				
Politiques sociales	4,5	36 h		
Droit hospitalier	3	24 h		
<u>Galops d'essai « Protection sociale »</u>	<u>1,5</u>			
UE 3 Administrations locales				
Droit des collectivités territoriales	3	24 h		
Politiques et gestion locales	3	24 h		
UE 4 Langue				
Anglais	3		24 h	
UE 5 Conférences				
Culture juridique	3	24 h		
Culture administrative <u>OU Politiques publiques</u>	1,5	18 h		
TOTAL SEMESTRE 2	30	210 h	24h	

SEMESTRE 3		
Intitulé	Crédits	CM
UE Enseignements disciplinaires 1 (12 ECTS)		
Théorie des organisations	6	25 h
Usages de l'interdisciplinarité en droit	6	25 h
UE Enseignements méthodologiques 1 (18 ECTS)		
Problématiques actuelles du droit et du management	6	30 h
Méthodologie quantitative	6	25 h
Méthodologie qualitative	6	20 h
TOTAL SEMESTRE 3	30	125 h
SEMESTRE 4		
Intitulé	Crédits	CM
UE Enseignements disciplinaires 2 (6 ECTS)		
<i>2 enseignements sur 3 à choisir parmi :</i>		
Droit & évaluation des politiques publiques	3	20 h
Economie & évaluation des politiques publiques	3	20 h
The challenge of globalisation for regulation (<i>cours en anglais</i>)	3	20 h
UE Enseignements méthodologiques 2 (6 ECTS)		
Introduction à l'analyse économique du droit	3	20 h
Outils & concepts éthiques (exemple de la lutte anti-corruption)	3	20 h
UE 3 Stage & Mémoire (18 ECTS)		
Stage & rapport de stage	9	
Mémoire de recherche et soutenance	9	
TOTAL SEMESTRE 4	30	80 h

Conditions d'admission

- L'admission en **première année du MAP** s'opère dorénavant exclusivement après examen du dossier de candidature et entretien de motivation. Les agents publics, après étude de leur dossier par une commission pédagogique, peuvent se voir admis par équivalence dans le cadre d'une VAE.
- L'admission en **deuxième année du MAP, parcours « Management des normes & normes de management »**, s'effectuera de droit dès lors que les étudiants ayant validé leur MAP1 auront fait l'objet d'une sélection à leur entrée dans la mention. L'admission s'effectue autrement dans tous les autres cas après présélection sur dossier et entretien de motivation.

Bourses

Les étudiants inscrits à l'IPAG en master d'administration publique, s'ils répondent aux conditions, peuvent solliciter :

- une **bourse de l'enseignement supérieur** sur critères sociaux et résultats universitaires (voir le site du CROUS ; attention : connexion Internet obligatoire avant fin avril),
-
- une **allocation pour la diversité dans la fonction publique** (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université).

3°) PREPARATION AUX CONCOURS EXTERNES

Cadre général

La préparation aux concours externes de catégorie A au sein de l'IPAG de Nanterre se compose de **quatre parcours** (« Etat », « Collectivités territoriales », « Social » et « Conservateur de bibliothèques ») correspondant à quatre formations se différenciant par les concours visés, les galops d'essai proposés et, pour une part, par les cours dispensés.

La **durée de la formation** indiquée dans ce programme tient compte des périodes où ont lieu les épreuves de ces concours.

L'ensemble des **enseignements** de chaque parcours est accessible aux candidats y étant admis ; libre à chaque étudiant, en fonction de sa formation initiale et des concours qu'il vise, de déterminer ceux qu'il suivra (tous ou une partie seulement).

La plupart des cours du **MAP 1** figurent en mutualisation dans les parcours « Etat », « Collectivités territoriales » et « Social ». Dès lors, l'inscription en prépa. est de droit pour les étudiants du MAP qui le souhaitent. ils devront s'acquitter alors des droits spécifiques (500 €).

A noter que suivre la préparation de l'IPAG ne dispense pas de s'inscrire individuellement aux épreuves des différents concours (renseignements à prendre sur les sites Internet dédiés à ces différents concours par les administrations organisatrices).

Bourses

Les **étudiants** inscrits à l'IPAG pour la préparation aux concours externe de la fonction publique de l'Etat, s'ils répondent aux conditions requises, peuvent solliciter une **allocation pour la diversité dans la fonction publique** (se renseigner auprès de la préfecture de région ou de département, ou encore au service des bourses de l'université). Ceux qui préparent l'EN3S peuvent bénéficier, si leur dossier est retenu de son dispositif égalité des chances (<http://en3s.fr/concours-d-entree/se-preparer/le-dispositif-egalite-des-chances/>)

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen approfondi de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule en deux temps :

- un **pré-examen sur dossier** par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale des candidats ;
- des **entretiens oraux et individuels de motivation** des candidats (15 minutes). Pour ces entretiens, il est demandé aux candidats d'avoir réfléchi aux concours et épreuves qu'ils envisagent de passer (*cf. infra*).

« PARCOURS ETAT »

Responsable « Parcours Etat »

- **Matthieu Conan**, Professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre, Directeur de l'Institut de préparation à l'administration générale (mconan@u-paris10.fr)

Durée

Septembre à juillet (10 mois)

Concours ciblés

De manière générale : tous les concours administratifs de catégorie « A » ou « B » de la fonction publique de l'Etat.

Plus particulièrement, pour les concours de catégorie « A », les concours d'entrée dans les Instituts régionaux d'administration (IRA) et les concours du Ministère l'Economie et des Finances.

A titre d'exemples, parmi les concours le plus souvent préparés par les candidats, l'on peut citer :

Concours	Site Internet officiel d'information
Concours des IRA	http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/ecoles-de-formation/ira-et-ena/ira/concours-dacces-aux-instituts-regionaux-dadministration
Concours de secrétaire administratif (concours commun)	http://www.education.gouv.fr/cid20487/s-inscrire-aux-concours-et-examens-professionnels-ass-deconcentres.html
Concours d'inspecteur des douanes	http://www.douane.gouv.fr/articles/a11034-inspecteur-des-douanes-categorie-a
Concours de contrôleur des douanes	http://www.douane.gouv.fr/articles/a11033-controleur-des-douanes-categorie-b
Concours d'inspecteur de la DGCCRF	http://www.economie.gouv.fr/recrutement/inspecteur-dgccrf-externe
Concours de contrôleur de la DGCCRF	http://www.economie.gouv.fr/recrutement/controleur-dgccrf-externe
Concours d'inspecteur des finances publiques	http://www.economie.gouv.fr/recrutement/inspecteur-des-finances-publiques-externe-0
Concours de contrôleur des finances publiques	http://www.economie.gouv.fr/recrutement/controleur-des-finances-publiques-2eme-classe-externe

Partenariats

Le « Parcours Etat » se structure aussi autour de partenariats noués par l'IPAG de Nanterre avec :

- l'institut régional d'administration (IRA) de Lille, à la classe préparatoire intégrée (CPI) duquel l'IPAG de Nanterre est largement associé,
- la préfecture des Hauts-de-Seine (92), dont certains cadres participent à la préparation et, surtout, qui recrutent chaque année de nombreux stagiaires de l'IPAG.



Contenu

- **Des enseignements de méthodologie**, techniques d'expression écrite et orale préparant aux différents types d'épreuves (*dissertation/composition, questions à réponses courtes, note de synthèse, entretien avec le jury*).
- **Des enseignements fondamentaux**, correspondant aux matières du MAP1, permettant de réactualiser ses connaissances : *droit public, économie générale, finances publiques, questions européennes...*
- **Des enseignements adaptés** permettant soit de préparer les épreuves de culture générale, soit d'appréhender les matières propres à certains concours (notamment : *concours des IRA, concours de l'administration économique et financière : Douanes, Concurrence & Consommation, Banque de France*).

La préparation est organisée sur une base universitaire annuelle. Il est toutefois possible de l'intégrer à partir du mois de janvier par le biais de recrutements complémentaires ouverts à des candidats non encore inscrits à l'Université (le montant des droits d'inscription à l'IPAG est alors de 250€). Ce deuxième recrutement est destiné à des candidats souhaitant présenter tout spécifiquement **le concours d'inspecteur des finances publiques** : ils devront posséder une chance raisonnable de succès avec seulement un semestre de préparation ou se plaçant dans un projet à plus long terme.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 500 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Droits d'inscription universitaire = 206 € (+ éventuellement cotisations sécurité sociale : 215 € ; médecine préventive : 5,10 €, etc.). Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté.

Programme

ENSEIGNEMENTS ACADEMIQUES

Semestre 1 (Cours mutualisés MAP 1)	CM	TD	
Droit administratif	36 h	18 h	
Questions européennes	24 h		
Finances publiques	36 h	18 h	
Economie générale	36 h	18 h	
Questions sociales	36 h		
Gestion des ressources humaines	24 h		
Conférences – Culture juridique	24 h		
Conférences – Culture administrative (parcours « Etat »)	18 h		
Conférences – Politiques publiques	18 h		
Cours supplémentaires	CM	TD	
Conférences de Droit constitutionnel	24 h		
Conférences de Culture générale	24 h		
Semestre 2 (Cours mutualisés MAP 1)	Crédits	CM	TD
Politique économique	36 h		
Droit fiscal	24 h		
Anglais			24 h
Conférences – Culture juridique	24 h		
Conférences – Culture administrative (parcours « Etat »)	18 h		
Conférences – Politiques publiques	18 h		
TOTAL enseignements académiques		420 h	78 h

ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES

Semestre 1	CM	TD
Présentation des métiers et des carrières de la FP (Conférences)		18 h
Méthode de la composition (culture gé. ou politiques publiques de l'Etat)		12 h
Méthode des <i>Questions à réponses courtes</i> (QRC)		6 h
4 Galops d'essai <i>Questions à réponses courtes</i> (QRC)		16 h
4 Galops d'essai <i>Composition de culture générale ou de politiques publiques</i>		16 h
4 Galops d'essai <i>Composition</i> (Droit public / Economie / Questions européennes / Finances publiques)		16 h
Méthode de la note de synthèse (parcours « Etat »)		24 h
4 Galops d'essai <i>Note de synthèse</i> (parcours « Etat »)		16 h
1 Examen blanc (concours IRA) + Corrections		18 h
Semestre 2	CM	TD
Simulations d'oraux (Entretien avec le jury)		36 h
Simulations d'oraux (Oraux techniques)		18 h
Méthode de la note de synthèse (concours financiers – DGFIP)		24 h
7 Galops d'essai <i>Note de synthèse</i> (concours financiers – DGFIP)		28 h
4 Galops d'essai <i>Composition</i> (Droit pub. / Eco. / Culture gé.) + Corrections		28 h
TOTAL enseignements méthodologiques		274 h
TOTAL (CM / TD)	420 h	352 h
TOTAL		772 h

« PARCOURS SOCIAL »

Responsable « Parcours social »

Pascal Penaud, Inspecteur général des affaires sociales, Professeur associé à l'Université Paris Nanterre (pascal.penaud@u-paris10.fr)

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen approfondi de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule en deux temps :

- un **pré-examen sur dossier** par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale des candidats ;
- des **entretiens oraux et individuels de motivation** des candidats (15 minutes). Pour ces entretiens, il est demandé aux candidats de faire état dans leur présentation des concours et épreuves qu'ils envisagent de passer (*cf. infra* tableau des concours).

Durée

Septembre à septembre (12 mois). Par ailleurs les étudiants admissibles sont préparés aux oraux d'entretien qui se déroulent entre octobre et janvier de l'année suivante.

Concours ciblés

La préparation vise 6 concours administratifs de catégorie « A » ou « A+ » du domaine sanitaire et social. Ils peuvent être présentés en passant les épreuves classiques des concours administratifs (compositions de culture générale, d'économie et de droit public, note de synthèse), mais ils comportent aussi des épreuves spécifiques liées aux « questions sociales ». Ils peuvent donc très bien être présentés sans choisir le droit public ou l'économie et offrent environ 300 places par an.

Concours	Site Internet officiel d'information
Concours d'entrée à l'EN3S	http://en3s.fr/concours-d-entree/
Concours d'inspecteur du travail	http://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere,149/metiers-et-concours,92/concours-externe-d-inspecteur-du,2233/devenir-inspecteur-du-travail,10214.html
Concours de directeur d'hôpital	http://www.cng.sante.fr/Concours-national-de-Directeur-d,70.html
Concours d'attaché d'administration hospitalière	http://www.cng.sante.fr/Concours-national-d-Attache-d.html
Concours de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social	http://www.cng.sante.fr/Concours-national-de-Directeur-d.html
Concours d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale	http://sante.gouv.fr/inspecteur-de-l-action-sanitaire-et-sociale-iass-externe.html
Concours de directeur des services de la protection judiciaire de la jeunesse	http://www.metiers.justice.gouv.fr/directeur-des-services-de-la-pjj-12665/preparer-le-concours-12668/

Partenariats

Le « Parcours Social » est en bonne part le fruit de partenariats noués par l'IPAG de Nanterre avec :

- l'Ecole nationale supérieure de la Sécurité sociale (EN3S), qui subventionne largement la préparation à son concours d'entrée, en complément des moyens mis en œuvre par l'IPAG,
- le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), qui est notre partenaire pour la préparation au concours d'inspecteur du travail, et facilite l'inscription des étudiants aux cours de santé au travail qu'il offre notamment par des conditions financières spécifiques.



Contenu

La plupart des étudiants qui se présentent aux concours d'administration générale du secteur sanitaire et social proviennent de préparations généralistes qui prennent très peu en compte leur spécificité « sociale », pourtant au minimum présente à l'oral. Souvent ces candidats passent d'autres concours dans lesquels les questions sociales ont un poids moindre et dispersent leurs efforts sur un grand nombre de matières. Au contraire, pour donner à ses étudiants les plus grandes chances de réussite, l'IPAG de Nanterre met en place une préparation intensive et ciblée sur ces concours. Un effort important est fait sur les questions sociales au sens large : droit et politiques publiques.

L'IPAG ne prépare pas à toutes les options de ces concours, mais les cours qu'elle offre permettent de passer tous ces concours (cf. document inclus dans le dossier d'inscription). L'IPAG assure une préparation spécifique aux épreuves de note portant sur des problématiques d'organisations et de gestion effectuée par des professionnels.

Cette préparation se veut résolument opérationnelle. Outre le volume des heures de cours elle nécessite un important travail personnel et offre la possibilité d'effectuer un très grand nombre d'épreuves « blanches » dans les conditions du concours (deux par semaine en moyenne).

La préparation est organisée sur une base universitaire annuelle. Il est toutefois possible de l'intégrer à partir du mois de janvier par le biais de recrutements complémentaires ouverts à des candidats non encore inscrits à l'Université (le montant des droits d'inscription à l'IPAG est alors de 250€). Ce deuxième recrutement est destiné à des candidats présentant une chance raisonnable de succès avec seulement un semestre de préparation ou se plaçant dans un projet à plus long terme.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 500 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Droits d'inscription universitaire = 206 € (+ éventuellement cotisations sécurité sociale : 215 € ; médecine préventive : 5,10 €, etc.). Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté.

Programme

ENSEIGNEMENTS ACADEMIQUES

Semestre 1 (Cours mutualisés MAP 1)	CM	TD
Droit administratif	36 h	18 h
Questions européennes	24 h	
Finances publiques	36 h	18 h
Economie générale	36 h	18 h
Politiques sociales	36 h	
Gestion des ressources humaines	24 h	
Conférences – Culture juridique	24 h	
Conférences – Culture administrative	18 h	
Conférences – Politiques publiques	18 h	
Cours supplémentaires	CM	TD
Conférences de Droit constitutionnel	24 h	
Conférences de Culture générale	24 h	
Droit du travail	24 h	
Economie de l'entreprise	10 h	
Introduction à la gestion (préparation théorique épreuve note organisation et gestion)	12 h	
Semestre 2 (Cours mutualisés MAP 1)	CM	TD
Politiques sociales	36 h	
Droit hospitalier	24 h	
Anglais		24 h
Conférences – Culture juridique	24 h	
Conférences – Culture administrative	18 h	

Conférences – Politiques publiques	18 h	
Cours supplémentaire	CM	TD
Finances sociales (cours mutualisé avec la LAP)	24 h	
Culture générale (conférences spéciales au Parcours Social)	12 h	
Santé publique (EN3S – EHESP)	24 h	
TOTAL enseignements académiques	526 h	78 h
ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES		
4 galops d'essai Composition de culture générale + corrections		28 h
4 galops d'essai Composition de protection sociale + corrections		28 h
Méthode de la note de synthèse (parcours social)		4 h
4 galops d'essai Note de synthèse (parcours social) + corrections		24 h
Méthode de l' <i>Etude de cas</i> (EN3S) et de la <i>Note sur dossier d'analyse et de synthèse relative à l'organisation et à la gestion</i> (EHESP)	4 h	
4 Galops d'essai <i>Etude de cas</i> et <i>Note sur dossier organisation gestion</i> + corrections		24 h
Méthode de l' <i>Epreuve sur dossier relative aux conditions de travail</i> (inspecteur du travail)	4 h	
6 galops d'essai <i>Epreuve sur dossier relative aux conditions de travail</i> + corrections		42 h
Préparation à l'épreuve d'entretien avec le jury		18 h
Semestre 2	CM	TD
7 Galops d'essai <i>Note de synthèse</i> (parcours « Social ») + Corrections		42 h
8 Galops d'essai <i>Composition de protection sociale</i> + Corrections		56 h
4 Galops d'essai <i>Composition (Droit pub. / Eco. / Culture gé.)</i> + Corrections ¹		24 h
4 Galops d'essai <i>Etude de cas</i> (EN3S) et de la <i>Note sur dossier d'analyse et de synthèse relative à l'organisation et à la gestion</i> (EHESP) + Corrections		28 h
TOTAL enseignements méthodologiques	8 h	310 h
TOTAL (CM / TD)	534 h	388 h
TOTAL		922 h



cours permettant de se préparer avec une dominante sociale (sans droit public ou économie par exemple)

Modalités de sélection

. « Dans le dossier d'inscription qui suit figure un tableau (dernière page du dossier) qui donne, pour les concours préparés, les épreuves, ainsi que les choix d'option possibles.

Si, suite à l'examen de votre dossier, vous êtes retenu(e) pour l'entretien de motivation, il vous sera demandé quels concours et quels choix d'épreuves vous envisagez. Il ne s'agit pas d'un choix définitif mais d'une première orientation dont nous discuterons avec vous au regard de votre parcours.

L'intérêt de notre préparation est de vous permettre de passer plusieurs concours avec un nombre aussi réduit que possible de matières, nous vous invitons donc à faire ce travail, non seulement pour le concours que vous visez à titre principal mais aussi pour les concours « de secours ».

Il est indispensable que vous réfléchissiez avant l'entretien, au regard de votre formation antérieure et de vos objectifs, aux matières que vous allez préparer. Le programme ci-dessus est une carte au sein de laquelle vous devez construire un menu correspondant à votre besoin propre. Notre préparation se différencie des autres par le fait qu'elle permet de préparer ces concours avec une part plus importante d'épreuves sociales.

¹ Les galops de droit et d'économie ne sont organisés que si un nombre suffisant d'étudiants ont choisi ces matières au concours.

Nous vous invitons à préparer une présentation très limitée de votre parcours (nous lisons votre CV), et à éviter les stéréotypes sur votre motivation (évidement forte). Nous sommes plus intéressés par une discussion de votre projet, de la manière dont vous comptez utiliser notre préparation pour l'atteindre, et par les questions que vous vous posez pour ce faire. La première question qui vous sera posée est quels concours voulez-vous passer et avec quelles matières ? La seconde sera quelles sont vos questions ? »

Pascal PENAUD

Professeur associé, responsable du « Parcours social »

Ecrits	EN3S	DH	D3S	AAH	Insp. du travail	IASS
1	CG/ Economie/Droit public/Cas de gestion	Dissertation de culture générale (CG)				
2	NS	Une note rédigée à partir d'un dossier, permettant de vérifier l'aptitude du candidat à faire l'analyse et la synthèse d'une question relative à l'organisation et à la gestion dans le domaine sanitaire, social et médico-social			Note sur dossier conditions de travail	NS
3	Protection sociale	sciences économiques/ droit public/santé publique/mathématiques		Droit public/sciences économiques/finances publiques/législation sociale et aide sociale/droit hospitalier/histoire	Droit du travail ou droit social européen	Droit public/finances publiques/économie/système français de protection sociale
4		Finances publiques/ droit hospitalier/ législation sécurité sociale aide sociale/ gestion comptable et financière des entreprises/statistiques/sociologie/histoire/droit civil	législation sécurité sociale/finances publiques/comptabilité privée/droit hospitalier et droit des établissements sms/sociologie/histoire/ droit et gestion des collectivités territoriales		Droit public/ droit privé/ économie de l'entreprise politique de l'emploi et politique sociale/sciences de la matière ou de la vie	
Oral entretien	Entretien					
Oral technique 1	sauf si choisi écrit deux dans droit du travail/droit public/ économie/ gestion comptable et financière/ questions sanitaires et de protection sociale/ sciences politiques/ santé publique/ statistiques	matière champ épreuves 3 et 4 sauf celles prises écrit	matière champ épreuves 3 et 4 sauf celles prises écrit	matière champ épreuve 3 sauf si pris écrit	matière champ épreuve 3 sauf si pris écrit	
Oral technique 2						

« PARCOURS TERRITORIAL »

Responsable

Bruno Lebecq, Directeur territorial dans les Hauts-de-Seine (92), Professeur associé à l'Université Paris Nanterre (bruno.lebecq@sfr.fr)

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen approfondi de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule en deux temps :

- un **pré-examen sur dossier** par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale des candidats ;
- des **entretiens oraux et individuels de motivation** des candidats (15 minutes). Pour ces entretiens, il est demandé aux candidats d'avoir réfléchi aux concours et épreuves qu'ils envisagent de passer (*cf. infra*).

Durée

Septembre à novembre (15 mois)

Concours ciblés

De manière générale : tous les concours administratifs catégorie « A » et « B » de la fonction publique territoriale (attaché ; ingénieur ; rédacteur ; concours de la ville de Paris, technicien). Selon les années d'ouverture, parmi les concours le plus souvent préparés par les candidats, l'on peut citer :

Concours	Site Internet officiel d'information
Concours d'attaché territorial (CIG de la petite couronne)	http://www.ciq929394.fr/concours/fiche/concours-attache
Concours de rédacteur territorial (CIG de la petite couronne)	http://www.ciq929394.fr/concours/fiche/concours-redacteur
Concours de rédacteur principal (CIG de la petite couronne)	http://www.ciq929394.fr/concours/fiche/concours-redacteur-principal-de-2e-classe
Concours d'attaché d'administrations parisiennes	https://teleservices.paris.fr/fow/site-cep/jsp/site/Portal.jsp?page=fiche&id=610
Concours de secrétaire administratif (Ville de Paris)	https://teleservices.paris.fr/fow/site-cep/jsp/site/Portal.jsp?page=fiche&id=613
Concours d'ingénieur territorial (CIG de la petite couronne)	http://www.ciq929394.fr/actualite/20141021/session-2015-concours-externe-ingenieur-territorial-diplomes-equivalences
Concours de technicien territorial (CIG petite couronne)	http://www.ciq929394.fr/concours/fiche/concours-technicien
Concours de technicien territorial principal (CIG petite couronne)	http://www.ciq929394.fr/concours/fiche/concours-technicien

Partenariat

Le « Parcours Collectivités territoriales » comprend aussi, notamment pour la préparation au concours d'ingénieur territorial, un partenariat avec :

- le groupe CESI, école d'ingénieur qui comporte plusieurs centres régionaux dont un à Nanterre



Contenu

- **Des enseignements de méthodologie**, techniques d'expression écrite et orale préparant aux différents types d'épreuves (*dissertation/composition, questions à réponses courtes, note de synthèse, entretien avec le jury, élaboration du projet professionnel*).
- **Des enseignements fondamentaux**, correspondant aux matières du MAP 1, permettant de réactualiser ses connaissances : *droit public, économie générale, finances publiques, questions européennes...*

- **Des enseignements adaptés** permettant soit de préparer les épreuves correspondant aux matières propres à certains concours (par ex. : *notes de synthèse spécifiques*).
- Les enseignements et galops préparant aux concours techniques et aux concours administratifs, en relation avec le CESI, font l'objet de **programmations spécifiques** sur la base d'un volume horaire et d'une démarche pédagogique commune.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 500 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Droits d'inscription universitaire = 206 € (+ éventuellement cotisations sécurité sociale : 215 € ; médecine préventive : 5,10 €, etc.). Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté. A titre d'exemple, en 2015, le montant maximum d'une inscription à l'Université Paris Ouest s'élevait à 476,10 €.

Total => 500 € + 476,10 € (en 2016) = 926,10 €

Programme

ENSEIGNEMENTS ACADEMIQUES

Semestre 1 (Cours mutualisés MAP 1)	CM	TD
Droit public	36 h	18 h
Questions européennes	24 h	
Finances publiques	36 h	18 h
Economie générale	36 h	18 h
Questions sociales	36 h	
Gestion des ressources humaines	24 h	
Conférences – Culture juridique	24 h	
Conférences – Culture administrative (« Parcours Coll. territ. »)	18 h	
Conférences – Politiques publiques	18 h	
Cours supplémentaires	CM	TD
Conférence de Droit constitutionnel	24 h	
Semestre 2 (Cours mutualisés MAP)	CM	TD
Politiques et gestions locales	24 h	
Droit des collectivités territoriales	24 h	
Anglais		24 h
Conférences – Culture juridique	24 h	
Conférences – Culture administrative (« Parcours Coll. territ. »)	18 h	
Conférences – Politiques publiques	18 h	
Cours supplémentaire	CM	TD
Finances locales (cours mutualisé avec la LAP)	24 h	15 h
TOTAL enseignements académiques	408 h	93 h
ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES		
Semestre 1	CM	TD
Présentation des métiers et des carrières de la FP (Conférences)		18 h
4 Galops d'essai <i>Composition de politiques locales</i>		32 h
Méthodologie de la note de synthèse et de la composition (parcours « Coll. Territ. »)		24 h
4 Galops d'essai <i>Note de synthèse</i> (parcours « Coll. Territ. »)		32 h
Semestre 2	CM	TD
Préparation du projet professionnel et simulations d'oraux (Conversation avec jury)		36 h
4 Galops d'essai <i>Composition de politiques locales</i>		16 h
4 Galops d'essai <i>Note de synthèse</i> (parcours « Coll. Territ. »)		16 h
TOTAL enseignements méthodologiques		
TOTAL (CM / TD)	408h	267h
TOTAL	675 h	

« PARCOURS CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES »

Responsables

Christophe PAVLIDÈS, *Conservateur général des bibliothèques, Directeur de Médiadix*
Cécile ARNAUD, *Conservateur, Responsable de formation à Médiadix* (cecile.arnaud@u-paris10.fr)

Conditions d'admission

La préparation aux concours externes de la fonction publique exigeant une implication maximale des candidats, un examen approfondi de la recevabilité des candidatures s'avère indispensable. Il se déroule en deux temps :

- un **pré-examen sur dossier** par une commission pédagogique qui statue en considération de la formation initiale des candidats ;
- des **entretiens oraux et individuels de motivation** des candidats, le cas échéant (30 minutes).

Durée

Fin septembre à juin inclus (9 mois), sous réserve des dates des épreuves orales

Concours ciblés

Concours externe de conservateur de bibliothèques (Etat)

NB : cette préparation donne des apports également utiles pour le concours externe de bibliothécaire (Etat) ainsi que pour le concours de conservateur territorial des bibliothèques.

Concours	Site Internet officiel d'information
Concours de conservateur (Etat)	http://www.enssib.fr/formation/formation-des-conservateurs/concours-de-conservateur-detat
Concours de bibliothécaire	http://www.enssib.fr/metiers-des-bibliotheques-et-de-la-documentation/travailler-en-bibliotheque/concours
Concours de conservateur (Territorial)	http://www.cnfpt.fr/content/concours-conservateur-territorial-bibliotheques
Concours des bibliothèques	http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Partenariat

Le « Parcours Conservateur des bibliothèques » est le fruit d'un partenariat noué par l'IPAG de Nanterre avec :

- *Médiadix*, qui constitue l'un des centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation (CRFCB)
<http://mediadix.u-paris10.fr/>



Contenu

Médiadix, en tant que *Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation (CRFCB)*, a pour mission d'assurer des actions de formation continue à destination des personnels de bibliothèque de tout statut. A cet égard, il assure des préparations à tous les concours de la filière bibliothèque (fonction publique de l'Etat) destinées aux personnes travaillant déjà en bibliothèque, tant pour les concours internes que pour les concours externes.

Les épreuves du concours de conservateur de bibliothèques ayant évolué depuis 2007, de plus en plus d'étudiants sont attirés par ce concours prestigieux et par les bons résultats de la préparation proposée en formation continue. Aussi, l'IPAG et Médiadix se sont associés pour proposer aux₂₀

étudiants motivés une préparation solide aux concours de « catégorie A » dans le secteur des bibliothèques, laquelle s'organise selon le programme annuel qui suit.

Dans le cadre de ce partenariat, les étudiants sont recrutés (entre 10 et 15) par l'IPAG et formés par Médiadix sur son site de Saint-Cloud.

NB : Médiadix n'assure pas actuellement de préparation lourde aux épreuves de langues. En revanche, un oral blanc de langue est proposé aux étudiants en même temps que les oraux blancs des épreuves de culture générale et de motivation professionnelle.

Tarifs

Frais de formation IPAG = 500 € (tarif fixé par délibération du Conseil d'administration de l'Université)

+ Droits d'inscription universitaire = 206 € (+ éventuellement cotisations sécurité sociale : 215 € ; médecine préventive : 5,10 €, etc.). Tous les tarifs universitaires sont donnés à titre indicatif car fixés chaque année par arrêté. A titre d'exemple, en 2016, le montant maximum d'une inscription à l'Université Paris Ouest s'élevait à 476,10 €.

Total => 500 € + 476,10 € (en 2016) = 926,10 €

PROGRAMME PREVISIONNEL

PREPARATION A L'ECRIT

	CM	TD
Cours Culture générale	30 h	
Méthodologie de la dissertation		9 h
Méthodologie de la note de synthèse		9 h
Visite d'établissements		6 h
Conférences thématiques	21 h	
Galops d'essais en condition de concours		36 h
TOTAL préparation à l'écrit	41 h	60 h

PREPARATION A L'ORAL

	CM	TD
Culture générale et motivation professionnelle		54 h
Simulations d'oraux		10 h
TOTAL enseignements méthodologiques		64 h
TOTAL (CM / TD)	51 h	124 h
TOTAL		175 h

Enseignements en partenariat avec certains Masters 2

L'IPAG, dans le cadre de sa préparation aux concours de catégorie « A » des trois fonctions publiques, a organisé un partenariat avec certains Masters 2 de l'Université Paris Nanterre dont les débouchés professionnels sont notamment constitués par des postes dans le service public :

► **Master 2 Droit Public**

Parcours : Droit public général / Droit public financier

► **Master 2 Droit Social**

Parcours : Droit de la santé et de la protection sociale

► **Master 2 Science Politique**

Parcours : Gestion des collectivités territoriales

Ces Masters ont vocation à orienter leurs inscrits vers des parcours impliquant la réussite à un concours d'une des trois fonctions publiques. La préparation des concours de catégorie « A » de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière est assurée par l'IPAG qui offre donc des aménagements aux étudiants de ces Masters 2.

▪ **au 1^{er} semestre :**

Des enseignements sont mutualisés pour les Masters 2 de la mention *Droit public*, parcours *Droit public général et Droit public financier*, pour le Master 2 de la mention *Science politique*, parcours *Gestion des collectivités territoriales* :

- les galops d'essai du mercredi matin à l'IPAG leur sont ouverts ;
- certains cours font l'objet de mutualisation comme les cours de notes de synthèse ou de culture générale ;
- à titre facultatif, et sur inscription complémentaire par rapport aux cours des Masters, les cours d'actualisation des connaissances (droit public, économie générale, finances publiques, questions européennes) sont susceptibles d'être également suivis.

▪ **au 2nd semestre :**

Entre le mois de mars et le mois de juin, un cycle intensif de préparation spécifique est proposé aux étudiants du Master 2 de la mention *Droit social*, parcours *Droit de la santé et de la protection sociale* et du Master 2 de la mention *Science politique*, parcours *Gestion des collectivités territoriales*.

La teneur des enseignements est axée principalement sur la préparation des épreuves à caractère social des concours EN3S et d'attaché d'administration territoriale (filière administration générale et filière gestion du secteur sanitaire et social).

Il convient de se reporter aux maquettes des Masters respectifs pour se renseigner au sujet des modalités pratiques de conciliation des deux cursus.

Ces étudiants sont admis à l'IPAG sans test d'admission. Les droits spécifiques d'inscription s'élèvent à la moitié des droits spécifiques annuels (environ 250 €).

4°) PREPARATION AUX CONCOURS INTERNES DE CATEGORIE « A »

CONDITIONS D'ADMISSION

- conditions d'âge et d'ancienneté

Ces formations s'adressent à tous les agents de l'Etat ou des collectivités locales remplissant les conditions d'âge et d'ancienneté (4 ans au minimum pour se présenter aux divers concours et plus spécialement au concours d'entrée dans les Instituts Régionaux d'Administration, IRA).

Ces agents peuvent bénéficier d'un congé de formation (cf. Décret n° 85-607 du 14.06.85 pour la fonction publique d'Etat, décret n° 85-1076 du 09.10.85 pour la fonction publique territoriale, décret n° 90-319 du 05.04.90 pour la fonction publique hospitalière), se renseigner dans les administrations de rattachement.

- réussite au test de sélection, pour la préparation aux IRA

CONTENU DES FORMATIONS

Préparation aux épreuves écrites (de septembre à janvier)

Cours magistraux

Intitulé	CM	TD	Cours mutualisés avec les externes	Groupes	Enseignant
Gestion des ressources humaines	24			1	MCF Droit public
Finances publiques	36			1	PR Droit public
Questions européennes	24		lundis et jeudis	1	MCF Droit public
Economie	36			1	PRAG en économie
Droit public	36			1	MCF Droit public

Travaux dirigés

Note de synthèse (méthodologie et 7 corrections concours blancs)	20,5		mercredis en fin d'A.M.	1	Vacataire
Préparation du dossier R.A.E.P.	4				

Galops d'essai épreuves écrites

De septembre à janvier, le samedi matin : 7 concours blancs de 4h (entraînements à la note de synthèse)

Entraînement aux épreuves orales

De mars à mai, le samedi matin : préparation à l'oral	21		Samedis matin	1	Vacataire Fonction publique
---	----	--	---------------	---	-----------------------------

TARIFS (à titre indicatif):

A.P.A.E.	321 €
A.A.E.	250,00 €
IRA	250,00 €

Pour une éventuelle prise en charge financière des frais d'inscription A.P.A.E., A.A.E., se renseigner auprès du service de formation continue du rectorat concerné.

ATTENTION AUX DATES DE PREINSCRIPTION AUPRES DE CES SERVICES

SELECTIONS : La campagne de recrutement à la préparation aux concours externes et aux diplômes de LAP, MAP1 et MAP 2 se déroulera du 05/04 au 15/06/2017 (attention il n'y aura pas de 2^{ème} campagne de recrutement !) et les dossiers d'inscription à ces mêmes formations seront à télécharger sur l'application Ecandidat : <http://ecandidat.u-paris10.fr>

- Admission en LAP, MAP et **préparation aux concours externes** : Entretien individuel de sélection d'une durée de 15 minutes (+ présélection sur dossier par une commission pédagogique).
- Admission en **préparation aux concours internes** : écrit de deux heures portant sur deux questions à réponses courtes (QRC) en lien avec des sujets d'actualité et/ou de culture générale.
- Une sélection complémentaire sur dossier et entretien de motivation sera organisée en **janvier 2018** pour intégrer la **préparation externe intensive du parcours « Social »** et la **préparation externe du concours de catégorie A d'inspecteur des finances publiques**.

Les entretiens de sélection en LAP ont lieu les 04/05 juillet 2017 et le test de la préparation interne se déroulera [le 29 juin 2017](#). Une convocation individuelle avec l'heure et le lieu sera envoyée ou donnée lors du dépôt de dossier au candidat. Les entretiens de sélection ont pour objet d'évaluer la motivation et les projets professionnels des candidats.

Pour les candidats des préparations aux concours internes ayant déposé leur dossier après le 29 juin 2017, une seconde session est organisée le 7 septembre 2017.

Concernant les **entretiens de motivation pour l'admission dans la préparation externe**, une seule session est prévue : [les 28/29/30 juin 2017](#) (Rappel : dépôt du dossier de candidature **avant le 24 juin 2017**).

PROCEDURE ET CALENDRIER :

LAP 3 (licence d'administration publique) MAP 1 (Master d'administration publique), MAP2 (Management des normes et normes de management) et préparation aux concours externes :

Retrait du dossier par téléchargement sur le site Ecandidat (<http://ecandidat.u-paris10.fr>), du 05/04 au 15/06/2017

Dépôt sur place, du 18/04 au 30/06/2017 (pour les LAP, MAP1 et MAP2) au 26/06 (pour la préparation au concours externes) du lundi au jeudi, de 9h à 12h, et de 13h30 à 16h30, et vendredi matin (9h-12h), ou par correspondance.

Préparation aux concours internes :

Retrait du dossier

- ▶ **par téléchargement sur le site de l'IPAG : du 10 avril au 28/06/2017**
- ▶ **sur place**, à l'IPAG, du lundi au jeudi, de 9h à 12h, et de 13h30 à 16h30, et vendredi matin (9h-12h) (**fermeture de l'IPAG du 26/07 au 23/08/17 inclus**).

Dépôt : par correspondance ou sur place selon dates indiquées sur le dossier.

PIECES A PRODUIRE DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour toutes les formations :

- une enveloppe 21x29,7 libellée à vos nom et adresse, non cartonnée et affranchie à 1,90€,
- 3 enveloppes autocollantes, libellées à vos nom et adresse et affranchies au tarif en vigueur
- photos d'identité : 1 photo

Pour les LAP, MAP1 et les concours externes :

- un C.V. et une lettre de motivation
- **Diplômes** :
 - photocopie des diplômes (ou relevés de notes pour les diplômes en cours d'obtention), baccalauréat compris.
 - Si demande de validation d'acquis professionnels, lettre de motivation et pièces officielles justifiant le parcours professionnel
 - pour les titulaires d'un DUT, avis favorable du Directeur de l'IUT
 - pour les titulaires d'un BTS, relevés de notes des 2 dernières années d'études
 - pour les diplômes étrangers, traduction officielle des titres rédigés dans une langue étrangère.

Pour la préparation aux concours internes : le cas échéant, arrêté de congé de formation (dès que possible).